

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE PUBLIQUE DU JEUDI 4 AVRIL 2024

DIRECTION GÉNÉRALE DGS/MH

Membres en exercice: 33

Délibération n° 27: Attribution de subventions exceptionnelles

Le quatre avril 2024, à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le vingt-neuf mars 2024, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de leurs séances, sous la

présidence de Monsieur Alain HUNAULT, Maire.

Etaient présents:

M. HUNAULT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAY, M. NOMARI, Mme SONNET, M. MARSOLLIER, Mme BOURDAIS, M. PADIOLEAU, Mme BOURDEL, M. GICQUEL, Mme GITEAU, M. FLATET, M. AMIOUNI, Mme JARRET, M. KESKIN, Mme PAYET, Mme DEGRE, M. SINENBERG, M. BEASSE, Mme HEBERT, Mme RICHET, M. BARON, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN, Mme PALIERNE, M. LE HECHO,

Mme GALLAND.

Etaient excusés:

M. TRIMAUD a donné procuration à Mme CIRON

M. LE MOEL a donné procuration à M. BOISSEAU

M. EMERIAU a donné procuration à Mme BOMBRAY

Mme CHAUVIN a donné procuration à M. NOMARI

Secrétaire de séance : Mme HEBERT

OBJET: Attribution de subventions exceptionnelles

EXPOSÉ

Il vous est demandé d'examiner les demandes de subventions exceptionnelles concernant :

- l'association « Gardon d'herbe castelbriantais » pour un lâcher de truites sur l'étang de Choisel à l'occasion du 50ème anniversaire du site,
- l'association « Duc Brillant » pour la construction de chalets en bois à l'occasion du marché de Noël 2024,
- l'amicale des sapeurs-pompiers de Châteaubriant pour l'organisation du 2^{ème} bal des sapeurs-pompiers le 8 juin 2024,
- l'association « Chants-sons » pour l'édition du 30ème festival de Chant'Appart,
- l'« association culturelle sud bretagne » pour l'organisation du 28ème festival Anne de Bretagne à Châteaubriant,
- l'« association du Souvenir du Général Leclerc de Hauteclocque » pour l'organisation de la « Flamme de la Liberté » dans le cadre de la commémoration du 80ème anniversaire du débarquement des alliées en Normandie.

Il est proposé d'attribuer les subventions exceptionnelles pour chacune des associations susmentionnées.

DECISION

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :

- 1) de procéder à l'attribution des subventions exceptionnelles suivantes pour :
- l'association « Gardon d'herbe castelbriantais » : 1 500 €,
- l'association « Duc Brillant » : 3 000 €,
- l'amicale des sapeurs-pompiers de Châteaubriant : 1 000 €,
- l'association « Chants-sons » : 300 €,
- 1'« association culturelle sud bretagne » : 6 000 €,
- 1'« association du Souvenir du Général Leclerc de Hauteclocque » : 3 000 €.
- 2) d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20240411-14-DE

Acte certifié éxécutoire

Réception par le Préfet : 11-04-2024 Publication le : 11-04-2024

Went

La secrétaire de séance,

Le Maire, Alain HUNAULT

ona HEBERT

Les propositions sont adoptées par 29 voix Abstentions : 4 (M. BARON, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN)

Fait et délibéré à Châteaubriant A l'Hôtel de Ville, le 4 avril 2024

Le Maire,

HUNAULT